

1898, il y a cent ans... au Pays Fouesnantais

1898... L'affaire Dreyfus fait les grands titres des journaux. Mais dans le canton, quelles sont les préoccupations quotidiennes, quels sont les sujets de conversation de nos aïeux ? Archives municipales et articles de presse permettent de s'en faire une idée.

Octobre 1898, Bourg de Fouesnant: la fontaine publique est asséchée et l'épidémie est imminente !

1898 est une année de sécheresse et le bourg de Fouesnant est privé d'eau potable en cette fin d'octobre. En effet, la fontaine publique est asséchée et les habitants sont obligés depuis quelques jours de s'alimenter à une autre fontaine: mais celle-ci est située dans le voisinage immédiat et en contrebas du cimetière! Ces eaux, rapportent les plaignants, "*contiennent des débris organiques visibles*", et sont une cause d'épidémie imminente.

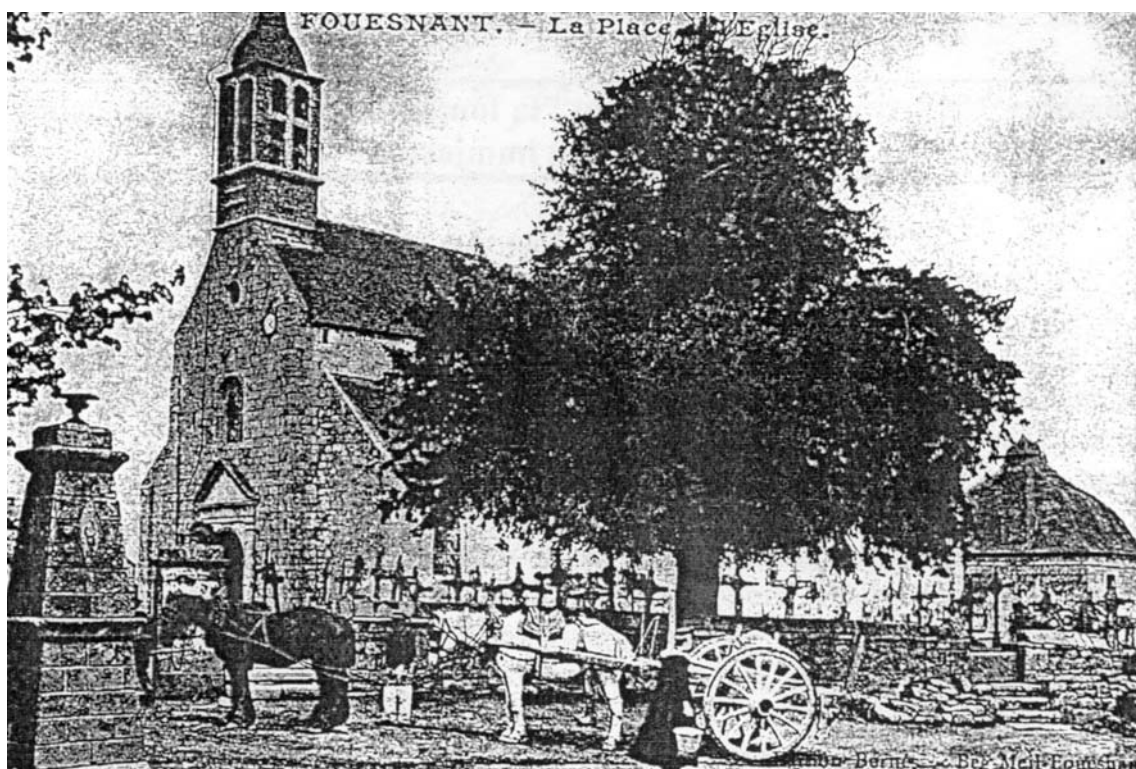
Une enquête est rondement menée par la municipalité. Certes, la sécheresse a été persistante depuis plusieurs mois, mais ce n'est pas la principale raison de la pénurie. Depuis 10 ans, il s'avère que la mairie, comme les textes l'y autorisent, a établi une concession en faveur de quelques particuliers sur l'excédent d'eau: les bénéficiaires en sont les demoiselles Le Maigre, filles du Commandant Le Maigre, qui ont pu brancher une canalisation particulière sur la conduite publique. Il apparaît alors que l'eau est dérivée à leur profit avant la fontaine! Cette tolérance n'est plus admissible en période de sécheresse...

Le maire de Fouesnant, Monsieur Le Corre, prend immédiatement un arrêté le 24 octobre 1898 et stipule que des mesures urgentes doivent permettre "*le rétablissement du fonctionnement immédiat du service public d'eau potable*". Il tolère encore provisoirement jusqu'à réunion d'un prochain conseil que soit maintenu le branchement des demoiselles Le Maigre, mais à la condition que celui-ci se trouve "*au-dessus du niveau de sortie de l'eau destinée au public de manière à ne rendre possible qu'un prélèvement sur l'excédent des besoins de la population*".

Cette mesure est aussitôt perçue par les demoiselles Le Maigre comme préjudiciable, peut-être vexatoire, et surtout contraire aux promesses de la municipalité précédente. Elles en appellent au préfet dès le 5 novembre et demandent que soit rebranchée "*leur prise d'eau sur le tuyau alimentant la fontaine publique*"...

Mais le conseil municipal fait corps autour de son maire: "*Considérant entre autre que le droit dont se prévalent Mesdemoiselles Le Maigre n'a pas été violé, approuve à l'unanimité des voix la conduite de Monsieur le Maire en la circonstance et lui donne plein pouvoir de soutenir d'une façon ferme et au mieux des intérêts de la commune, l'action judiciaire que Melles Le Maigre se proposent d'intenter à la municipalité de Fouesnant*".

(Sources: Archives municipales de Fouesnant)



La fontaine publique, tout à fait à gauche de la photo.

Elle est alimentée par gravité, à partir d'une source située dans le sous-sol d'un des immeubles de la rue principale. Ce qui explique la possibilité de la « prise d'eau sur le tuyau alimentant la fontaine publique », et le procédé imaginé pour y remédier.

Quelques aspects du tourisme en 1898

1er juillet 1898 Beg-Meil : une station balnéaire à la mode !

"Beg-Meil est un rendez-vous de la mode! Dimanche prochain, 3 juillet, lorsque la sirène du vapeur « *La Léna* » aura chanté le débarquement des voyageurs sur la plage, le **Grand Hôtel** de Beg-Meil et des **Bains de mer**, agrandi, embelli, si joliment ombragé de pommiers, de pruniers et de fleurs, servira à ses fidèles le menu suivant :

<p style="text-align: center;">Menu</p> <p style="text-align: center;">❁</p> <p style="text-align: center;"><i>Canapé d'anchois</i> <i>Galantine truffée</i> <i>Homard Sarah Bernhardt</i> <i>Timbale Toulouse</i> <i>Canetons, jardinière</i> <i>Rôti, gigot pré-salé</i> <i>Salade</i> <i>Petits pois à la française</i> <i>Fromage glacé Pompadour</i> <i>Fraises au Champagne</i> <i>Desserts variés</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Vins fins: Bordeaux, Bourgogne,</i> <i>Champagne,</i> <i>Café</i></p> <p>Prix de la carte: 3 francs</p>
--

Souhaitons qu'ils soient nombreux les Quimpérois, Concarnois et autres qui pourront savourer un pareil déjeuner, toujours si bien servi d'ailleurs, par le sympathique hôtelier Fermon."

(Union Agricole et Maritime du 1^{er} juillet 1898)

19 août 1898 Beg-Meil : générosité des baigneurs !

"Nous avons annoncé qu'un naufrage avait eu lieu le 8 août dans le port de Concarneau et que quatre marins avaient été noyés, un seul ayant pu être sauvé. Les baigneurs de Beg-Meil, mus par une généreuse pensée, ont fait une souscription au profit des familles des naufragés et du marin sauvé: elle a produit 381 francs 65.

Au nom des populations maritimes si éprouvées de la côte, nous remercions les baigneurs de Beg-Meil, et souhaitons que leur exemple soit suivi en pareille circonstance."

(Union Agricole et Maritime du 19 août 1898)

31 juillet 1898

**Au pardon de Sainte-Anne
un paysan de Gouesnac'h est berné par une bohémienne !**

Nous aimons raconter les à-côtés du pardon de Sainte-Anne, toujours riches en anecdotes savoureuses qui permettent d'illustrer l'ambiance de cette grande fête. Aujourd'hui, est évoquée la mésaventure de Guillaume Quéméner, un paysan naïf qui, en juillet 1898, s'est fait berné par une bohémienne, diseuse de bonne aventure, présente sur le placître de la chapelle pour offrir ses services aux pèlerins...

Nous confions la plume au journaliste de *l'Union Agricole et Maritime* qui relate les faits le 10 août 1898 sous le titre: "*Audacieuse escroquerie*". Nous lui laissons l'entière responsabilité de certains propos qui émaillent son article: nous aimons aussi l'histoire des mentalités !

"Voici un pauvre crédule qui après avoir été soulagé d'une somme de 150 francs n'osait encore pas porter plainte. Il a fallu que ce soit la Gendarmerie qui, par hasard, apprenne l'escroquerie dont il a été victime.

Le 31 juillet dernier, c'était grande assemblée à Fouesnant. Le sieur Quéméner Guillaume, cultivateur à Kerlay en Gouesnac'h, s'y était aussi rendu pour faire ses dévotions et demander des grâces à la bonne mère sainte Anne. Comme on va le voir, il n'a pas été très heureux dans ce pèlerinage. Vers 3 heures, il se trouvait en face de la voiture d'une saltimbanque qui le convia de monter pour lui tirer sa bonne aventure.

Notre brave paysan se rendit à l'invitation de la nomade qui trouva moyen au bout de quelque temps de lui persuader *que, dans un champ dépendant de sa propriété, se trouvait un trésor! Un trésor ?* Notre brave homme n'y était plus; il était magnétisé. En présence d'un semblable sujet, la saltimbanque s'enhardit et essaya de conclure avec cet homme trop crédule un marché pour 3.000 francs, moyennant lesquels elle irait lui faire voir le trésor! Quéméner fut amorcé et répondit qu'il n'avait que 150 francs chez lui. Cette somme n'était pas suffisante pour cette madrée: néanmoins elle accepta toujours 5 francs, c'était autant de pris.

Le lendemain elle se rendit chez Quéméner qui lui avait donné son adresse. Elle était accompagnée d'une autre femme, âgée d'environ 30 ans et d'un individu de 15 à 18 ans qui connaît très bien le breton. Ce dernier lui disait : "*Je vois l'argent d'ici, comme vous voyez la lune! Allez chercher tout l'argent que vous avez chez vous, puis nous nous rendrons à l'endroit où se trouve le trésor !*" Métamorphosé, Quéméner, sans rien dire à sa femme qui sans doute est moins superstitieuse que lui, ouvrit son armoire dans laquelle il prit 150 francs qu'il versa à ces hardis filous.

La somme remise, ces chevaliers remercièrent leur dupe et lui dirent que dans neuf jours ils reviendraient lui rendre son argent et lui faire voir le trésor.

La femme Quéméner a ouvert les yeux de son mari, mais trop tard. Enfin, elle a décidé son mari à causer et à faire le 2 août courant le voyage de Gouesnac'h à Quimper pour rechercher ces prétendus sorciers; malheureusement, il n'a pu les rencontrer.

A ce propos, pourquoi nos législateurs ne nous font-ils pas une bonne loi empêchant la circulation de tous ces vauriens qui viennent sur nos marchés et nos assemblées exploiter la bonne foi des honnêtes gens ? Ce sont ces gens sans scrupules qui sont protégés puisqu'ils ne sont inquiétés nulle part à moins qu'ils ne soient pris la main dans le sac, ce qui est assez difficile.

Ces escrocs ont une voiture couverte, à deux roues, attelée d'un cheval blanc, maigre et assez grand. Le conducteur qui a été remarqué près de l'attelage était de taille moyenne, âgé de 30 à 35 ans, moustache blonde et mouche, vêtu d'un pantalon de coton gris et d'un paletot en drap."

(Union Agricole et Maritime du 10 août 1898)

26 août 1898

A Bénodet

Vol de boissons dans une cabine de la plage du Trez !

"Du 18 au 21 courant, une cabine possédée par Mme Hardy, maîtresse d'hôtel, et placée sur la grève de Trez, a été t'objet d'une visite par des malfaiteurs. Ce petit bâtiment servait à Mme Hardy à déposer de la boisson qu'elle vendait sur place pendant la saison des bains.

A son arrivée, elle a trouvé la porte fermée comme d'habitude, mais a constaté la disparition d'un certain nombre de bouteilles : deux litres de madère, un litre et demi de vermouth et un litre et demi de malaga.

Mme Hardy n'a de soupçon sur personne. N'importe, ce sont de hardis voleurs qui ont opéré."

(Union Agricole et Maritime du 26 août 1898)